

03/04/2025

**Approbation du Budget Primitif 2025 du budget annexe  
« Service Pôle Animation » de la commune**

Nombre de conseillers : 15  
 En exercice : 15  
 Présents : 12  
 Votants : 12 + 1 pouvoir

**L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril,**

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la maison des Platanes, Maison commune temporaire, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 18/03/2025.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 18/03/2025 par messagerie.

**Présents :** AIME Jean-Claude (pouvoir de Vincent Choron). COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph. CRUYPENNINGCK Bruno. DEYRIEUX Caroline. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie. ROZELIER Arlette. VALLATTE Régis. DUGUA Véronique (arrivée à 18h08). DULONG Aurélie (arrivée à 18h43).

**Excusés :** BARREL Natacha. CHORON Vincent (pouvoir à Jean-Claude Aime - arrivera à 20h08).

**Absent :** MERNISSI Chakib.

*Le pouvoir a été déposé en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.*

*Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Arlette Rozelier, secrétaire de séance.*

M. le Maire présente aux membres présents du Conseil municipal le projet du Budget primitif 2025 du budget annexe « Service Pôle Animation » (SPA) de la commune, section par section, chapitre par chapitre, et leur précise que :

- La section de fonctionnement est en équilibre
- La section d'investissement est en équilibre
- La subvention d'investissement du Département de l'Isère de 239 558 €, intégrée dans les recettes d'investissement, sera rétrocédée aux deux communes

Il leur demande de bien vouloir de se prononcer sur le projet de ce budget primitif 2025 du budget annexe SPA de la commune qui s'établit comme suit :

COMMUNE 2025	Dépenses	Recettes	Total provisoire
Fonctionnement	63 368.74 €	63 368.74 €	0.00 €
Investissement	266 698.98 €	266 698.98 €	0.00 €
<b>Total</b>	<b>330 067.72 €</b>	<b>330 067.72 €</b>	<b>0.00 €</b>

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Service Pôle Animation » de la commune,

**Vu** la délibération n° 2025-04, en date du 20 février 2025, relative à l'autorisation pour l'application de la fongibilité des crédits en M57 sur les budgets 2025 : Commune et « Service Pôle Animation »,

**Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Valide** le Budget Primitif 2025 du budget annexe « Service Pôle Animation » de la commune, conformément aux documents présentés en séance.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Extrait certifié conforme par le Maire,  
A Clonas sur Varèze, le 7 avril 2025,

Le Maire,  
Régis VIALLATTE



La secrétaire,  
Arlette ROZELIER



38114

SCE POLE ANIMATION CSV/SME

Code INSEE

Collectivité

SPA

**ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 12  
 Nombre de suffrages exprimés : 12+1 pour  
 VOTES : Pour 12  
 Contre 0  
 Abstentions 0

Date de convocation : 18/03/2025



Présenté par le Maire

A Clonas sur Varèze , le 03/04/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A Clonas sur Varèze , le 03/04/2025

le Conseil municipal

AIME Jean-Claude	 Pouvirä V. Choron
BARREL Natacha	Excusée
CHORON Vincent	 Pouvirä JC. Aime
COLANGELI Muriel	
CONTRERAS Joseph	
CRUYPENINCK Bruno	
DEYRIEUX Caroline	
DUGUA Véronique	
DULONG Aurélie	
DUMAS Christophe	
HAYART Dominique	
LEMAITRE Sylvie	
MERNISSI Chakib	Absent
ROZELIER Arlette	
VIALLATTE Régis	

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 038-213801145-20250403-202523-DE

S<sup>2</sup>LOW

Certifié exécutoire par le Maire  
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

A

Clonas sur Varèze

, le 07.04.2025

